

CONDUCTEUR NON PORTÉ PETIT ENGIN CHANTIER TP

Fiche FAST n° **02-07-14** | (30/11/2012)

Les informations fournies par cette fiche sont indicatives, sans valeur légale et sans caractère obligatoire.

Description de l'activité

Définition : met en œuvre et conduit des engins sans conducteur porté, à moteur thermique (essence, diesel) ou électrique. Principaux engins sans conducteur porté rencontrés dans les TP :

- **Scie à sol** : grâce à un disque diamanté, coupe à sec ou à l'eau des revêtements de sol (enrobés, béton) afin de préparer le creusement d'une tranchée et de raccorder parfaitement le nouveau revêtement. Poids : 120 à 300 kg.
- **Trancheuse de sol** : creuse une tranchée pour la pose de câbles, drains, clôtures... Poids : 50 à 700 kg.
- **Compacteurs** : compactent et aplanissent des sous-couches de matériaux (gravier, sable, terre) du béton ou des revêtements (enrobés). Selon la nature et la surface des matériaux à compacter, on emploie un rouleau vibrant (150 à 1400 kg), une plaque vibrante (60 à 80 kg) ou un marteau vibrant pilonneur (pour le compactage en tranchée ; poids : 80 kg)
- **Grignoteuse** : érode une surface afin de faciliter l'accrochage de la couche de finition (enrobés) ou du marquage routier (peintures)
- Met en œuvre le matériel : décharge l'engin, procède aux vérifications d'usage, règle l'engin (disque de tronçonnage), fait le plein ou les branchements électriques et met en route
- Signale et balise sa zone de travail
- Pour guider le déplacement et maîtriser les mouvements de l'engin, l'opérateur actionne les commandes, pousse ou tire la machine avec les bras, utilise la poussée des jambes ou le poids du corps
- Contrôle visuellement sa tâche
- Charge et amarre l'engin sur le véhicule porteur en fin de travaux
- Peut assurer l'entretien courant de l'engin (niveau d'huile ou d'eau ; graissage ; nettoyage par pulvérisation à haute pression de détergents spéciaux)
- Peut intervenir sur des matériaux contenant de l'amiante après formation (certains enrobés anciens ...) dans le cadre d'activités autres que la démolition, le retrait et l'encapsulation ayant pour but le traitement de l'amiante en place (sous-section 3) cette activité doit-être confiée à une entreprise spécialisée (voir la fiche → désamianteur).



J.Sébastien CLAVEL

Exigences

- Conduite (véhicule/engin)
- Contrainte Physique : Forte ; Moyenne
- Contrainte posturale : toutes positions
- Esprit Sécurité
- Horaire de travail: astreinte
- Co-activité
- Intempérie: vent, humidité, brouillard, neige
- Température extrême: forte chaleur - grand froid
- Multiplicité Lieux Travail
- Port EPI indispensable: chaussures de sécurité, gants, lunettes, casque
- Travail Galerie/Tunnel
- Travail Proximité Voies Circulées
- Travail en Equipe
- Mobilité physique
- Travail en espace restreint

Accident du travail

- Renversement d'engin : fausse manoeuvre
- Port manuel de charge : matériau, matériel
- Renversement par engin/véhicule : chantier, voie circulée
- Chute de plain-pied : terrain accidenté, dénivellation
- Risque routier
- Chute Objet
- Projection particulière
- Contact conducteur sous tension
- Travail en milieu confiné : atmosphère toxique (gaz d'échappement)
- Emploi de machine dangereuse : mobile
- Eboulement/effondrement
- Contact avec animal/rongeur/insecte: morsure, piqûre et souillure par déjection animale
- Contact avec agent biologique (tétanos, leptospirose...)

Nuisances

- Bruit
- Vibrations main-bras
- Manutention manuelle de charges
- Intempérie: vent, humidité, brouillard, neige
- Agent biologique: tétanos
- Bitumes et travaux routiers
- Enrobés
- Poussières minérales
- Amiante
- Lubrifiants : entretien
- Carburant: fuel, essence
- Gaz combustion/échappement/diesel
- Rayonnement non ionisant: rayonnement optique naturel (soleil)

Maladies professionnelles

- Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes [69] "Tableau MP INRS
- Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels [42] "Tableau MP INRS
- Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes [98] "Tableau MP INRS
- Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice

- cristalline, des silicates cristallins, du graphite ou de la houille [25] "Tableau MP INRS
- Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante [30] "Tableau MP INRS
- Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation de poussières d'amiante [30bis] "Tableau MP INRS
- Périonyxis onyxis : atteinte des doigts et des orteils [77] "Tableau MP INRS

Actions préventives

Mesures organisationnelles

- BRUIT
- ESPACES CONFINES parking
- INSTALLATIONS HYGIENE DE VIE (IHV) local, emplacement en véhicule aménagé comprenant des installations sanitaires (vestiaire, cabinet d'aisance, lavabo, douche), un réfectoire sur le lieu de travail ou à proximité dont l'entretien quotidien est assuré
- LIVRET ACCUEIL POUR INTERIMAIRE ET NOUVEL EMBAUCHE
- ORGANISATION PREMIERS SECOURS
- PENIBILITE intégration de la pénibilité au travail au sein du document unique (voir Guide Actions Préventives) Fiche prévention exposition DUER
- PLAN INSTALLATION CHANTIER accès, cheminement (piéton, engin), implantation zones de travail (déchets, levage, préfabrication (béton, ferrailage), ventilation (travaux souterrain), cantonnement, zone stockage-approvisionnement, réseaux divers (eau potable, usée, air comprimé...), installation électrique provisoire.
- AMIANTE dispositions communes à toutes les activités (sous-section 4)
- RISQUE ROUTIER : TRANSPORT PERSONNEL / MATÉRIEL : VÉHICULE UTILITAIRE LÉGER (VUL)
- SIGNALISATION ROUTIERE TEMPORAIRE (CHANTIER MOBILE) signalisation d'approche, de position, de fin de prescription. En milieu urbain : clôture, passage piéton ; chantier mobile : déplacement signalisation ou véhicule doté de feux spéciaux clignotants.
- TEMPÉRATURE EXTRÊME

Mesures techniques

- BLINDAGE/TALUTAGE
- ENGIN DE CHANTIER
- MACHINE OUTIL PORTATIF ELECTROMECHANIQUE OU PNEUMATIQUE
- MANUTENTION MANUELLE: SUPPRESSION OU AIDES
- ORGANISATION PREMIERS SECOURS Plan de secours, liste secouristes opérationnels.
- POUSSIERE gaz, fumées, vapeurs, bitume, moteur engin, silice
- RISQUE ELECTRIQUE CHANTIER
- AMIANTE-INTERVENTION SUR MATÉRIAUX AMIANTES (Sous- section 4)
- RISQUE ROUTIER : TRANSPORT PERSONNEL /MATÉRIEL : VÉHICULE UTILITAIRE LÉGER (VUL)

- SIGNALISATION ROUTIÈRE TEMPORAIRE (CHANTIER MOBILE)
- TEMPÉRATURE EXTRÊME
- VIBRATION

Mesures humaines

- ACCUEIL DES INTERIMAIRES ET NOUVEAUX EMBAUCHES
- EPI casque, chaussures, bottes de sécurité, protection oculaire (écran, lunettes), pantalon de travail intégrant une protection amovible des genoux, protection respiratoire : masques antipoussières : (P2/P3), gants (manutention, risque chimique, coupure..), PICB (protection individuelle contre le bruit) ; vêtements de protection : tenue combinaison, ou 2 pièces veste/pantalon, protection contre les intempéries : froid (gilet, blouson, parka), pluie (ciré) ; non flottant (évitant les accrochages), couleur adaptée au métier : couleur voyante pour le jour et équipé de bandes réfléchissantes (travaux sur voie publique, port de vêtements haute visibilité équipés de bandes rétroréfléchissantes de signalisation de catégorie 2 ou 3 pour travaux routiers) ; gilet de sauvetage pour travaux à proximité de l'eau.
- FICHE D'EXPOSITION / ATTESTATION AMIANTE
- FORMATION AMIANTE (sous-section 4)
- FORMATION AUTRES RISQUES SPECIFIQUES risque routier et travail à proximité de voie circulée, autres risques physiques (vibrations, chaleur-canicule) en collaboration avec service de santé au travail.
- FORMATION MAINTIEN ACTUALISATION DES COMPETENCES SST
- PENIBILITE l'employeur consigne dans une fiche (modèle sera défini par arrêté): les conditions de pénibilité auxquelles le salarié est exposé (voir Guide Actions Préventives)
- TEMPERATURE EXTREME : pour limiter les effets de la chaleur : prévoir de l'eau potable fraîche (au moins 3 litres par personne).

Surveillance médicoprofessionnelle

Surveillance médico-professionnelle : se reporter aux nuisances et à leurs fiches FAN éventuelles

Mot-clés

AMIANTE, BETON, BITUME, BRUIT, CARBURANT, CONDUCTEUR, ENGIN VIBRANT, ENROBES, ESPACE CONFINE, FUMÉES, VAPEURS, GAZ D'ÉCHAPPEMENT, INTEMPÉRIES, MANUTENTION MANUELLE LOURDE, POSTURE, POUSSIÈRE, SILICE, TMS, ULTRA VIOLET, VIBRATION